

# COMMUNE D'OLLIERGUES

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VENDREDI 11 JUIN 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS : 15

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 11

PROCURATION : 3

**Heure de début de séance :** 19h45

### **Présents :**

BAARDMAN Bruno, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, COSTE Roger, DOURILLE Alain, GROLLET Marie-Laure, KAUFFELD Monique, MARATRAT Gilles, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène

**Absents excusés :** GRARD Mathieu, OLIVIER Katia, VERNET Thimothée

**Procuration :** OLIVIER Katia à BAARDMAN Bruno, GRARD Mathieu à PROVENCHERE Arnaud, VERNET Thimothée à CHASSAIGNE Aurélien

### **Désignation des secrétaires de séance**

Il est procédé à la désignation de deux secrétaires de séance : Madame PEUDEVIN Mireille et Madame ROUX Hélène

### **Observations avant la séance**

Le quorum est atteint.

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2021**

Monsieur le maire demande si les membres du conseil municipal ont des remarques par rapport au procès-verbal de la séance du 26 mars 2021. Aucune observation n'est formulée.

Résultat du vote : POUR : 14 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

### **Décision modificative n° 1 – Budget général**

Gaël DEGRUTERE expose le projet de décision modificative du budget général.

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Opération / Chapitre	DM 1
<b>132 - Voirie Réseaux</b>	<b>3 516,00</b>
21 - Immobilisations corporelles	3 516,00
<b>142 - OLLIERGUES 2030</b>	<b>10 000,00</b>
21 - Immobilisations corporelles	10 000,00
<b>155 - Restaurant</b>	<b>0,00</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-20 000,00
21 - Immobilisations corporelles	20 000,00
<b>Non affecté</b>	<b>-13 516,00</b>
020 - Dépenses imprévues	-13 516,00
<b>Total général</b>	<b>0,00</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	DM 1
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-20 000,00
<b>Total général</b>	<b>-20 000,00</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	DM1
022 - Dépenses imprévues	-20 000,00
<b>Total général</b>	<b>-20 000,00</b>

*Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,*

- *Approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.*

Résultat du vote : POUR : 14 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

**Décision modificative n° 1 – budget de l'assainissement**

Monsieur DEGRUTERE Gaël, expose le projet de décision modificative du budget de l'assainissement.

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Opération / Chapitre	DM 1
<b>Total Non affecté</b>	<b>- 20 000,00</b>
21 - Immobilisations corporelles	- 20 000,00
<b>Total 111_Travaux Assainissement</b>	<b>20 000,00</b>
21 - Immobilisations corporelles	20 000,00
<b>Total général</b>	<b>0,00</b>

***Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,***

- ***Approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.***

Résultat du vote : POUR : 14 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Programme Ambitions : Générations et centre bourg**

Monsieur le Maire expose l'état des subventions demandées dans le cadre du programme.

Concernant la DSIL, sur les 6 dossiers présentés sur l'arrondissement d'Ambert, 4 ont été retenus pour la commune d'Olliergues.

Pour l'opération 1, la commune a donc eu un accord pour la DSIL, la DETR, le département a envoyé une lettre d'engagement pour une subvention de 120 000€ ; enfin la demande auprès de la Région a également été acceptée. L'opération est donc subventionnée à hauteur de 80%.

Pour l'opération 2, la commune a obtenu un accord écrit pour la DSIL. Les autres demandes de financement ne sont pas encore accordées.

Pour l'opération 3, la commune a eu l'accord pour la DSIL à hauteur de 50% du montant de l'opération.

Concernant cette opération, le département a lancé un programme de financement appelé « FIC relance » pour lequel il propose de déposer une demande

***Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,***

- ***Sollicite du Conseil Départemental, une subvention de 147 599.28€ au titre du FIC Relance.***

Monsieur le Maire propose de lancer la consultation des entreprises pour les opérations 1 et 3 et de lancer un marché séparé pour l'opération 2 quand le projet aura un peu plus avancé.

Résultat du vote : POUR : 14 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Projet « Marion & Romain »**

Monsieur le Maire expose que suite à des problématiques personnelles, les porteurs ont décidé de mettre fin à leur projet.

Il précise qu'il est important de rénover ce bâtiment. La Communauté de communes souhaiterait créer une maison France Services dans ce bâtiment. L'idée serait de créer un grand plateau et un bureau et une cuisine et des WC pour les salariés dans le fond du bâtiment.

Concernant le financement de l'opération, la commune et la communauté de communes pourraient investir à hauteur de 33% chacune ; le dernier tiers pourrait être subventionné. Par la suite, la communauté de commune verserait un loyer à la commune.

Le montant maximal du projet est évalué à 150 000€, sans intervention d'un architecte (la maîtrise d'œuvre étant assurée par la commune) et en faisant un maximum de travaux en régie.

## Projet Restaurant

Monsieur le Maire expose que 87.9% du budget alloué au projet est exécuté à ce jour.

La commune obtenu l'accord de l'Etat pour une subvention à hauteur de 25%.

Monsieur le Maire félicite et remercie Monsieur DEGRUTERE qui a monté tous les dossiers de financement, souvent en catastrophe.

Les porteurs de projet ont obtenu leur crédit et Monsieur DEGRUTERE va rédiger la promesse de bail.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de faire l'acquisition d'une licence IV qui serait mise en gestion avec les murs du restaurant.

*Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,*

- *Approuve l'acquisition d'une licence pour l'exploitation d'un débit de boisson de 4<sup>ème</sup> catégorie*
- *Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier*

Résultat du vote : POUR : 14 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## Travaux d'assainissement route du Brugeron

Monsieur le maire expose que le Conseil départemental a prévu de refaire la Route du Brugeron mais que le chantier a pris du retard. La commune a fini les travaux relatifs aux réseaux d'eau et d'assainissement sur cette route.

## Borne de recharge véhicules électriques

Monsieur le Maire expose que la borne a été posée. Elle est alimentée et sera mise en service la semaine prochaine. Le marquage au sol sera également fait la semaine prochaine.

La borne devra être changée car elle est tombée lors du transport.

## **Travaux école**

Monsieur le Maire expose que le ballon d'eau chaude a été posé à l'école primaire.

D'autres travaux seront à réaliser à l'école maternelle pour l'accueil d'un enfant handicapé. Ils seront réalisés entre le mois de septembre et les vacances de la Toussaint.

## **Travaux logement d'urgence**

Monsieur le Maire expose que les travaux du logement d'urgence sont terminés. Il permettra d'accueillir le saisonnier du musée cet été.

## **Enfouissement ligne électrique**

Monsieur le Maire expose que la commune a reçu une demande pour l'enfouissement d'une ligne haute tension 20 000V.

Cette ligne part de La Chapelette pour arriver sur la RD906 où un fonçage dirigé sera fait. Sur le tronçon de la rue de la Chaussée, la commune a demandé à ENEDIS de refaire un enrobé sur toute la largeur de la route. La commune est en attente de l'acceptation des conditions posées par la mairie. ENEDIS souhaiterait commencer les travaux au mois de septembre.

Une autre ligne serait à enfouir au village Le Mayet. Ce chantier serait porté par le SIEG. Il serait utile de pouvoir profiter de ce chantier afin d'enfouir également les réseaux de téléphonie et d'éclairage public.

## **Téléphonie mobile**

Monsieur le Maire expose qu'un rendez-vous a eu lieu avec FREE. Les opérateurs ont l'obligation de s'installer dans les zones blanches. Il en existe une sur la commune d'Olmet.

FREE a choisi un lieu d'implantation qui permettrait de couvrir la zone blanche et d'autres zones moins bien desservies (La Marnasse, Le Besset, Camping des Chelles, jusqu'au Mas)

Il est prévu d'installer un relais avant Chamaly avec 3 antennes pour les 4 opérateurs.

Cela devrait être fait avant le mois de septembre.

## **Local Service rivières**

Monsieur le Maire expose que les locataires sont arrivés.

## DPU

Monsieur le Maire expose qu'il y a eu 7 ventes immobilières depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

## Tarifs entrées du musée

Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs qui existent actuellement.

*Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,*

- *Décide de fixer les tarifs du musée des métiers et traditions comme suit :*

<i>Public</i>	<i>Tarif</i>
<i>Adulte (+12 ans)</i>	<b>4.50€</b>
<i>Enfants (6-12 ans)</i>	<b>2.50€</b>
<i>Famille (2 adultes et 2 enfants)</i>	<b>12.00€</b>
<i>Enfants de moins de 6 ans</i>	<b>Gratuit</b>
<i>Groupes</i>	<b>1 entrée gratuite pour 9 entrées achetées</b>

Résultat du vote : POUR : 14 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## Recrutement musée

Monsieur le Maire expose que l'agent saisonnier en charge du musée a été recruté.

## Stagiaire musée

Monsieur le Maire expose qu'une stagiaire est actuellement en poste au musée. Elle est diplômée d'un master en histoire de l'art.

Il lui a été demandé de mettre créer deux bandes sonores : une pour la diffusion de fonds sonores des différents métiers, une autre pour les visites.

## Ressources humaines

Monsieur le Maire propose la création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires affecté à l'école maternelle et la création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet affecté aux services techniques.

*Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,*

- *Décide d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées*
- *Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget, chapitre 012.*

Résultat du vote : POUR : 14 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

Monsieur le Maire propose également la création d'un emploi saisonnier à temps complet affecté aux services techniques du 5 juillet au 27 août.

*Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,*

- *Décide de créer un emploi non permanent d'adjoint technique pour un accroissement saisonnier d'activité à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 5 juillet 2021 jusqu'au 27 août 2021.*
- *Dit que la rémunération maximale de cet emploi est fixée sur la base de l'indice brut 370, indice majoré 342*

Résultat du vote : POUR : 14 ABSTENTIONS : 0 CONTRE : 0

## **Election départementales et régionales**

Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil municipal pour la tenue des bureaux de vote.

## **Centre de vaccination Covid 19**

Monsieur le Maire expose que la commune avait anticipé la mise en place d'un centre de vaccination Covid 19 sur la commune. Malheureusement, cela ne se fera sans doute pas.

## **Festivités**

Monsieur le maire informe que compte tenu des incertitudes liées au contexte sanitaire, il a été décidé d'annuler le festival Plein Feu.

Il est prévu de maintenir la Fête Patronale les 18 et 19 septembre avec au moins la tenue du feu d'artifice et la présence des forains. Une réunion avec les associations est prévue le 18 juin prochain.

## **Tri sélectif / composteurs**

Aurélien CHASSAIGNE et Bruno BAARDMAN se sont chargés de l'installation des composteurs.

Il existe des problèmes de ramassage des poubelles de tri sélectif depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri. La communauté de communes a commandé une grande quantité de container mais ils n'ont pas encore été livrés.

## **Lions Club**

Monsieur le Maire expose que 6 place de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap ont été équipées de panneaux offerts par le Lions Club

## **Station-Service de Marat**

Monsieur le Maire expose que le plan de financement du projet de station-service de Marat a été adopté la semaine dernière.

Les travaux vont donc être lancés avec une échéance pour 2022.

Il est prévu de distribuer du SP95, de l'Ethanol et du Gasoil.

C'est la communauté de communes qui va gérer la station et il y aura des appels d'offres pour les commandes de combustibles.

## **Recherche de médecins**

Madame ROUX Hélène expose les différentes démarches effectuées dans le cadre de la recherche de médecins pour la commune. Différentes annonces ont été diffusées, notamment sur Facebook. Un article a été diffusé sur le Journal La Montagne. Une annonce a été diffusée sur le Quotidien du Médecin. Madame ROUX a contacté une commune ayant réussi à recruter un médecin espagnol sans retour. Différents courriers ont été envoyés à l'Ordre des Médecins et à l'ARS. La commune a reçu récemment une réponse de l'Ordre des Médecins du Puy de Dôme qui ne se positionne pas sur la question. D'autres courriers ont été envoyés à Monsieur CHASSAIGNE, Monsieur DUBOURGNOUX, Monsieur HORTEUFEUX, Madame FOUGERE et Monsieur WAUQUIEZ. Une réponse de Monsieur HORTEUFEUX a été reçue. L'ARS a également contacté la mairie afin de convenir d'un rendez-vous avec le président de l'ARS du Puy de Dôme.

## **Démission de Jean-Philippe BEAUJARD**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la démission de Jean-Philippe BEAUJARD de son mandat de conseiller municipal



## **Effectifs école maternelle**

Monsieur le Maire expose qu'en septembre, l'école maternelle devrait compter 24 enfants dont beaucoup en très petite section.

## **Eglise**

Monsieur le Maire expose que les cloches de l'église ont été remises en service et que d'autres travaux seront encore à réaliser.

## **Commerces**

Monsieur le Maire informe que le Petit Casino a changé de gérants.

La fromagerie a rencontré des problèmes avec sa banque réfrigérée.

La vente de la pharmacie doit se faire le 30 juin.

Les restaurant Migeon et la restauration du Camping ont réouvert.

La Poste a annoncé certains jours de fermeture pendant l'été.

Le Bistrot du Pavé a été vendu et le nouveau propriétaire reprendrait l'activité en septembre.

Le marché de producteur démarrera le 4 juillet.

## **Transports scolaires**

Monsieur le Maire informe que les transports scolaires sont désormais de la compétence de la Région. Un marché a été récemment signé avec les Transports Berger (43) qui assurera les lignes sur l'arrondissement alors que ces transports étaient assurés jusque là par des entreprises locales

La séance est levée à 23h00